



## Fiche activité

# L'interdépendance des droits humains

À partir de 15 ans

© Amnesty International



## Sommaire

<b>L'interdépendance des droits humains – tout est lié</b>	<b>3</b>
<b>Activité 1</b>	<b>3</b>
Déroulement	4
<b>Panneaux des droits humains</b>	<b>5</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>5</b>
<b>L'histoire de Lucas</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>24</b>
L'histoire de Lucas	24
<b>L'indispensable sur les droits humains</b>	<b>26</b>
<b>Fiche mémo 1</b>	<b>26</b>
« Droits de l'homme » ou « droits humains » ?	26
Les différentes générations de droits	27
Les grands principes	28
Carte mentale : les acteurs et actrices de défense des droits humains	29

# L'interdépendance des droits humains – tout est lié

## Activité 1

### Objectifs

- Prendre conscience de l'interdépendance des droits humains et de ses enjeux.



Durée  
50 minutes



Public  
À partir de 15 ans  
De 8 à 30 personnes



### Matériel

- Les panneaux droits humains (annexe 1)
- Une bobine de fil d'au moins 30 mètres
- L'histoire de Lucas (annexe 2)



### Préparation

- Pour préparer les discussions, lisez attentivement la « Fiche mémo 1 – L'indispensable sur les droits humains », à la fin de ce livret.
- Distribuez à chaque personne un panneau où figure un droit humain. Expliquez que pour la durée de l'activité, chacun incarnera le droit qui figure sur son panneau.
- Pour préparer les discussions, lisez attentivement la « Fiche mémo 1 – L'indispensable sur les droits humains », à la fin de ce livret.

## Déroulement

1. Distribuez à chaque personne un panneau où figure un droit humain. Expliquez que pour la durée de l'activité, chacun incarnera le droit qui figure sur son panneau.
2. Donnez la consigne suivante : « Je vais partager avec vous une histoire qui raconte le quotidien d'un personnage. Je marquerai régulièrement des pauses. Lors de celles-ci vous devrez m'indiquer en levant la main si la phrase énoncée correspond ou est en lien avec le droit que vous incarnez ».
3. Entre chaque phrase de l'histoire, marquez des pauses et questionnez celui ou celle qui a levé la main sur les raisons pour lesquelles le droit représenté est en lien avec la phrase énoncée. La première personne à prendre la parole, et dont le droit correspond bien à la situation énoncée, recevra le bout de la ficelle qu'elle tiendra tout au long de l'activité. À chaque prise de parole, la bobine circulera de main en main entre les personnes participantes, tissant ainsi une toile d'araignée. Si plusieurs personnes se manifestent lors d'une situation du personnage, la bobine circulera entre chacune après explication du lien qui les unit.
4. À la fin de l'activité, la circulation de la bobine a créé une « toile d'araignée » entre les personnes participantes : celle-ci représente les liens entre les différents droits incarnés. Vous pouvez proposer à deux ou trois personnes de se mettre debout sur leur siège, puis demander aux autres de s'asseoir par terre tout en continuant de tenir la ficelle dans leurs mains. Demandez-leur ce qui se passe quand des personnes se lèvent ou d'autres s'assoient par terre. L'idée étant de faire ressentir à l'ensemble du groupe, que défendre ou porter atteinte à un seul droit crée une tension entre tous du fait de leur interdépendance.
5. Demandez aux personnes participantes ce que représente cette toile d'araignée à leurs yeux : les liens qui unissent les différents droits ici, existent-ils également dans la réalité ? Demandez-leur d'identifier les droits avec lequel le leur est intimement lié. Exemple : travail / logement, le manque de travail empêche d'accéder à la location d'une habitation.
6. Engagez enfin une discussion avec tout le groupe : qu'avez-vous ressenti quand des personnes se sont mises debout sur leurs chaises ? Et quand d'autres se sont assises par terre ? À quoi cela correspond dans la réalité ? À votre avis qu'implique cette interdépendance des droits en termes de défense des droits humains ? Si je lutte pour défendre le droit au logement, quelles conséquences cela peut provoquer sur d'autres droits ?

# Panneaux des droits humains

Annexe 1



# **Droit à l'éducation**

**Droit à  
la santé**

# **Droit à l'identité**

# **Droit à la liberté d'opinion**

# **Droit à la liberté d'expression**

# **Droit à la non-discrimination**

**Droit à la liberté  
de pensée,  
de conscience,  
de religion**

# **Droit d'association**

**Droit à  
la justice**

**Droit à  
la sécurité**

**Droit à  
une vie privée**

**Droit à la  
libre circulation**

# **Droit à la famille**

**Droit à  
la propriété**

**Droit à  
une nationalité**

# Droit d'élire et d'éligibilité

**Droit au  
travail**

**Droit au repos et  
aux loisirs**

# L'histoire de Lucas

## Annexe 2

### L'histoire de Lucas

Il est cinq heures du matin, Lucas ouvre les yeux. Il replie le carton sur lequel il a passé la nuit, blotti contre son chien Max, il fait plutôt frais ce matin et il n'a pas très bien dormi.

Soudain, il sent son estomac qui gronde. Il n'a pas mangé depuis la veille au matin, et il sent que ses forces l'abandonnent peu à peu. Et puis, depuis quelques temps, il tousse. Ça le réveille parfois la nuit, mais de toute façon, il n'a pas d'argent pour payer ses médicaments.

Il va donc devoir aller travailler rapidement pour espérer être payé suffisamment pour s'acheter un sandwich. Le problème c'est que les seuls travaux qu'on lui propose ne sont pas déclarés et ne lui rapportent pas beaucoup d'argent. Du coup, il n'a même pas la possibilité de faire grève ou de réclamer davantage d'argent.

Il faut dire aussi que ce n'est pas facile de trouver un travail déclaré et régulier quand on n'a aucun document qui atteste de son identité. Il sait qu'il s'appelle Lucas Thomas et qu'il est né le 27 juin et qu'il a 17 ans mais est incapable de le prouver. Même s'il en faisait la demande, il lui faudrait une adresse.

Plus jeune, il adorait l'école. Sa matière préférée c'était les sciences, s'il avait pu il serait devenu ingénieur.

Quand il ne trouve pas de travail à la journée il passe la plupart de son temps à errer dans les rues à la recherche d'un endroit calme et tranquille. Il y a quelques semaines, il s'est fait agresser par un groupe de 5 à 6 personnes. Depuis, il fait très attention.

À partir de 15 ans

Il y a quelques jours, alors qu'il pleuvait, il a voulu se réfugier dans un restaurant. Le propriétaire, à l'entrée lui a répondu qu'il était complet alors que visiblement plusieurs tables étaient inoccupées. Sans doute que son apparence ne lui avait pas inspiré confiance...

Parfois, il se dit qu'il aimerait sortir de cette situation, qu'il y a sûrement des personnes dont c'est le métier d'aider les gens comme lui. Seulement, sans accès à Internet ou même à une bibliothèque, trouver des personnes pour l'aider est difficile.

L'année dernière, il a même pensé qu'il devrait peut-être changer de ville, aller dans un endroit plus grand où il aurait peut-être plus d'opportunités. Il s'est renseigné sur les moyens d'atteindre la capitale. Les transports sont chers et puis ici il connaît les lieux les plus sûrs, il connaît quelques personnes qui lui tendent la main de temps en temps.

Il poursuit donc sa vie dans la rue. Dans quelques mois, il aura 18 ans et il pense qu'en changeant les dirigeants de son pays, les choses pourront aussi changer pour lui. Le problème c'est qu'il n'a pas de maison, il ne sait d'ailleurs pas si les autorités officielles connaissent son existence. Comment penseraient-elles alors à lui faire parvenir sa carte d'électeur ?

Il a pensé aussi qu'il pourrait essayer de parler de sa situation, de ce qui l'a amené là où il en est mais qui l'écouterait ? Dans son pays, de nombreux médias sont contrôlés et publier son témoignage pourrait être perçu comme une critique du système en place et pourrait le conduire tout droit en prison.

Il le sait parce qu'un de ces amis, s'est retrouvé dans cette situation. Deux jours après, il était accusé de vol dans une épicerie. Il a été jugé immédiatement et condamné à dix ans de prison pour un délit qu'il n'avait même pas commis.

Pourtant, un jour alors qu'il sortait de son travail, il a croisé un étudiant en sciences politiques, qui lui a proposé de l'héberger quelques jours. Même si ce n'est que pour quelques temps, il en est persuadé, cette rencontre va l'aider à reprendre sa place dans la société.

# L'indispensable sur les droits humains

## Fiche mémo 1

### « Droits de l'homme » ou « droits humains » ?

Les révolutionnaires français, dans leur Déclaration, ont refusé d'accorder aux femmes les droits qu'ils accordaient aux hommes. En parlant de « droits de l'homme », ils ont donc privé les femmes de leurs droits.

Certaines sources écrivent le mot avec une majuscule (« droits de l'Homme ») afin d'englober tout le genre humain et non seulement les êtres humains masculins.

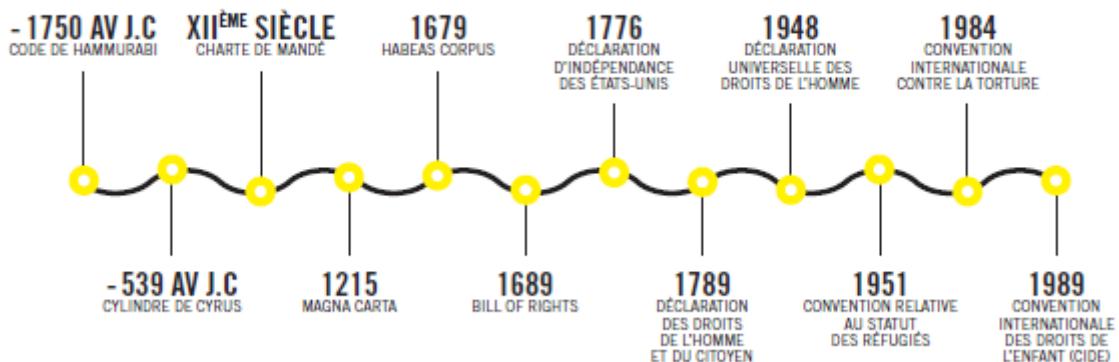
La DUDH de 1948 inclut bien, elle, tous les êtres humains. Pourtant, l'expression « droits de l'homme » conserve une certaine ambiguïté. Amnesty International a donc décidé d'utiliser en français l'expression « droits humains » depuis 1997 pour mettre fin à cette ambiguïté qui n'existe par exemple pas en anglais (« human rights ») ou en espagnol (« derechos humanos »).

Toutefois, nous continuons d'écrire sans majuscule le mot « homme » dans le nom original et historique de la « Déclaration universelle des droits de l'homme ».

### Un peu d'histoire

Protocole additionnel à la Convention américaine relative aux droits de l'homme en 1988, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne en 2000, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples en 2006.

#### UN PEU D'HISTOIRE



## Les différentes générations de droits

Apparus au 18ème siècle, les droits civils et politique :

- Protection de l'intégrité corporelle (droit à la vie, interdiction de la torture, etc.) ;
- Droits à la liberté individuelle (liberté d'opinion et d'expression, liberté de pensée, de conscience et de religion, liberté d'association et de réunion) ;
- Droits dans les procédures judiciaires ;
- Droits de participation ;
- Interdiction des discriminations et les droits des minorités.

Apparus au cours du 19ème siècle, droits économiques, sociaux et culturels :

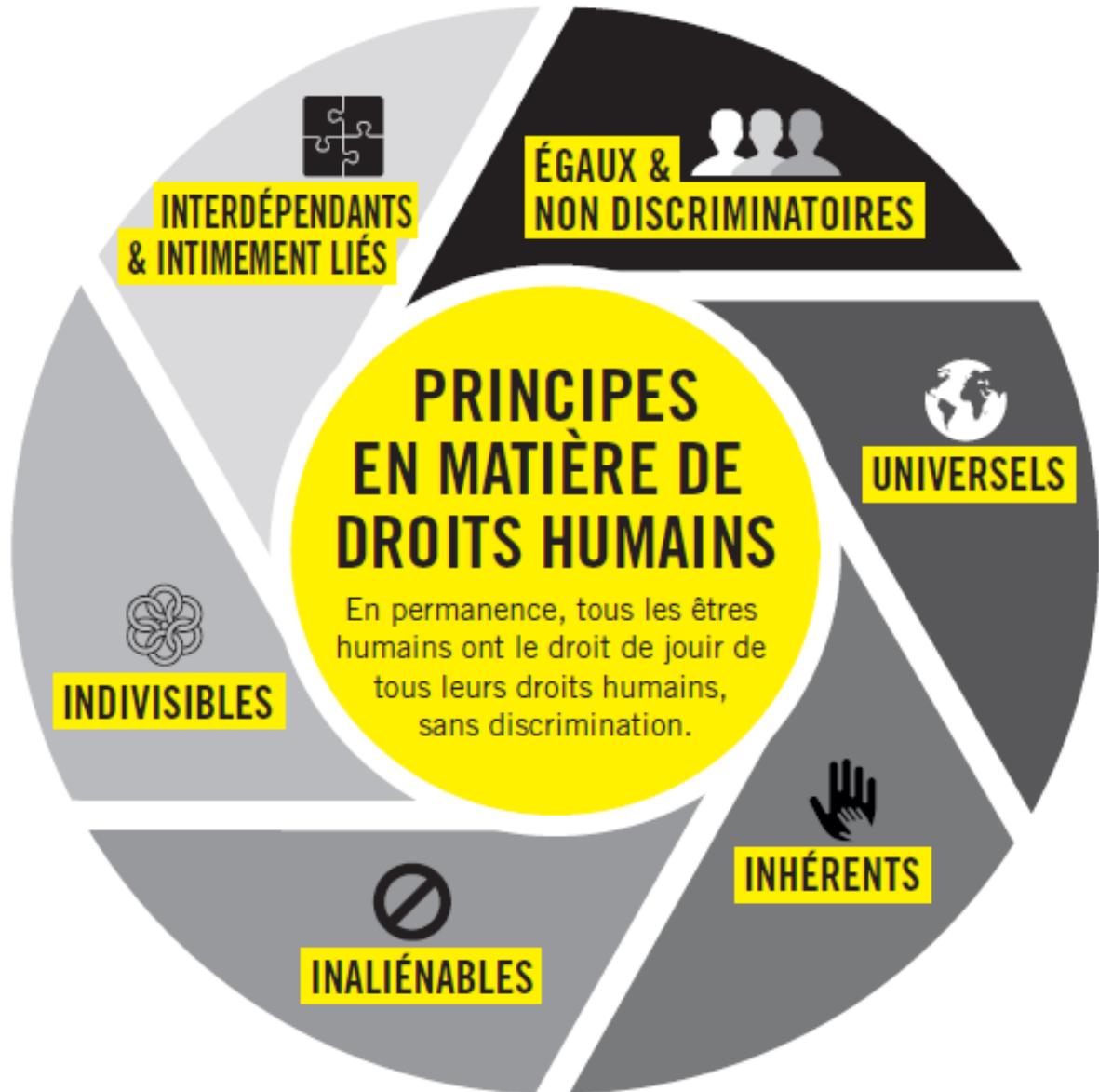
- Droit au travail ;
- Droit à des conditions de travail équitables ;
- Droit de s'organiser dans des syndicats ;
- Droit à la sécurité sociale ;
- Protection de la famille ;
- Droit à un mode de vie convenable ;
- Droit à la santé et le droit à la formation.

Au cours des années 1970, les droits collectifs ou solidaires :

- Droits au développement ;
- Droit à la paix ;
- Droit à un environnement propre et sain ;
- Droit des peuples à l'autodétermination.

Certaines personnes parlent également d'une quatrième génération de droits pour inclure les droits environnementaux.

## Les grands principes



N.B. : les définitions des notions sont à retrouver dans le glossaire.

## Carte mentale : les acteurs et actrices de défense des droits humains

